

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PIÉMONT OLORONNAIS

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

SÉANCE DU 15 MAI 2013

Présents : MM. BERNOS, MINJUZAN, PAILLAS, LEES, IDOMENEE, CASABONNE, URRUSTOY, BEDECARRAX, Mme SAGE, TEULADE, Mme ECHEPARE, GIMENEZ, LOUSTAU, IDOPE, SARASOLA, Mme JAUBERT-BATAILLE, VALIANI, SOUMET, BELLOT, CARSUZAA, LAURONCE, MENE-SAFRANE, LOUSTALET, GAILLAT, DOMEQ, Mme QUEHEILLE, BRUGIDOU, Mme PEBEYRE, Mme YTHIER, Mme SALTHUN-LASSALLE, Mme CABELLO, REICHERT, GINIEIS, MAILLET, LABARTHE, LACRAMPE, TERUEL, Mme MIRANDE.

<u>Pouvoirs</u> :	Anne-Marie BARRERE	à	André BERNOS
	Jean-Claude ELICHIRY	à	André MINJUZAN
	Anne-Marie ANCHEN	à	Jean BEDECARRAX
	Joëlle FABRE	à	Jean-Louis VALIANI
	David LAMPLE	à	Aimé SOUMET
	Bernard UTHURRY	à	Jean-Etienne GAILLAT
	Philippe GARROTE	à	Véronique PEBEYRE
	Marie-Lyse GASTON	à	Dominique QUEHEILLE
	Anne BARBET	à	Patrick MAILLET
	Yves TOURAINE	à	Jean-Marie GINIEIS
	Robert BAREILLE	à	Jean-Michel BRUGIDOU
	Nathalie REGUEIRO	à	Elisabeth SALTHUN-LASSALLE

Suppléants : Jean-Pierre VIDEGARAY suppléant de Patrick SEBAT
Jean LABORDE suppléant de Robert LABORDE-HONDET

Excusés : Gérard FRECHOU, Louis REY, Gérard LEPRETRE, Jean-Marie GOUINEAU, Nicolas MALEIG, Gilles BITAILLOU, Elisabeth LE CHANONY, Nadia SEGAUD.

RAPPORT N° 130515-03-CUL

PAH : CONTRAT DE PARTENARIAT AVEC LE PARC NATIONAL DES PYRENEES

Mme JAUBERT-BATAILLE rappelle qu'un des axes d'actions du Parc National des Pyrénées est d'œuvrer avec ses partenaires à la connaissance, la préservation et la valorisation des patrimoines naturel et culturel ainsi qu'au développement durable du territoire.

Sa charte de territoire affirme plus fortement l'intérêt de développer et de structurer une offre de découverte à partir des patrimoines culturels et d'associer le territoire dans la mise en œuvre de projets communs.

C'est ainsi que dans le cadre du Pays d'Art et d'Histoire Pyrénées Béarnaises, un programme d'animation patrimoniale du territoire a été élaboré en partenariat avec le Parc National des Pyrénées et validé par le Comité de Pilotage. Il comprend :

- Dimanche 26 mai : Visite guidée « Les thermes des Eaux Bonnes »
- Dimanche 23 juin : Balade contée « Le col de Marie Blanque »
- Mardi 13 Août : « Journée photo au plateau du Bénou »
- Dimanche 22 septembre : Parcours-découverte du site d'Anéou « Les cabanes et enclos pastoraux d'Anéou »
- Dimanche 20 octobre : Parcours découverte du village d'Etsaut «Le secteur des Lares à Accous : la légende de l'ancien village »

Un contrat de partenariat précisera le rôle et l'implication des parties. A signaler que cette convention ne fera l'objet d'aucun flux financier.

Ouï cet exposé,

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité,

- **ADOPTE** le présent rapport
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer le contrat de partenariat avec le Parc National des Pyrénées.

Ainsi délibéré à OLORON STE MARIE, ledit jour 15 mai 2013

Suivent les signatures

Le Président

Jean-Etienne GAILLAT